

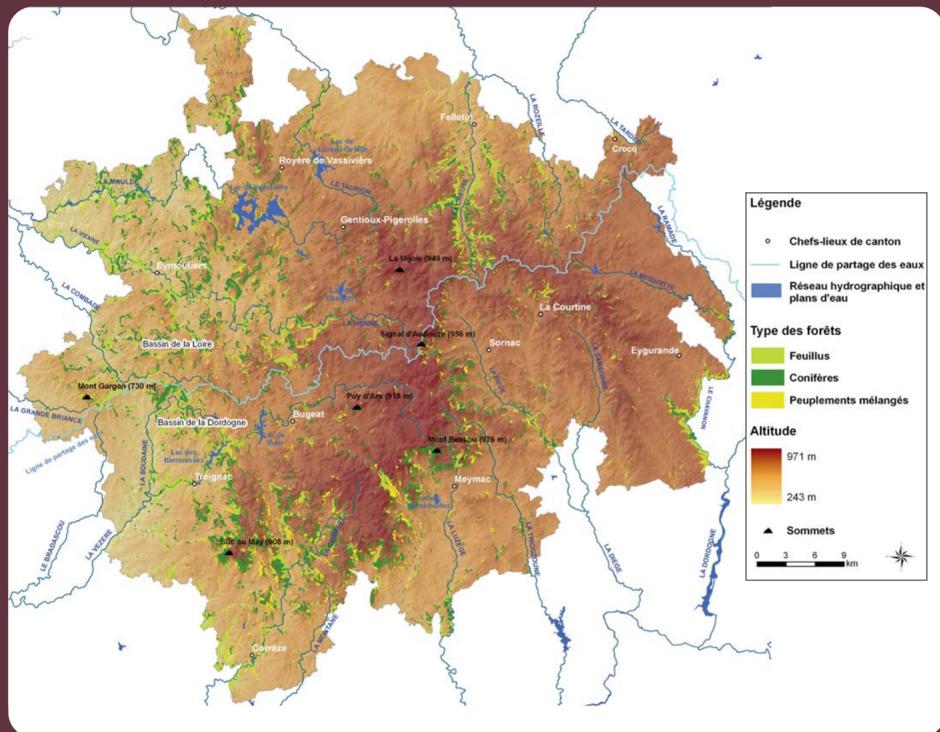


Une proposition de la répartition des forêts sur pentes dans le P.N.R.

Cette carte a été obtenue par le croisement de plusieurs informations géographiques. Une première requête informatique a été faite auprès de la base de données altimétriques de l'I.G.N. (Institut Géographique National) : toutes les pentes supérieures à 20 % situées à l'intérieur du périmètre du P.N.R. ont ainsi été sélectionnées. A l'intérieur de cette sélection, une seconde requête a interrogé la base de données de l'I.F.N. (Inventaire Forestier National) et en a extrait les massifs boisés par types de peuplement (feuillus, mixtes ou résineux).

La carte obtenue peut donc renseigner le naturaliste sur la localisation potentielle et la nature des forêts sur pentes entre 1999 et 2001 (années de réalisation des photos aériennes qui ont permis de délimiter les boisements). A sa lecture, il s'avère que la zone centrale du P.N.R. est relativement pauvre en forêts sur pentes. En revanche, celles-ci semblent être bien représentées sur les contreforts est et sud du Plateau de Millevaches, dans les régions d'Eymoutiers-Vassivière et dans le Massif des Monédières. Il s'agit là plutôt de forêts résineuses, qui correspondent

dans l'ensemble à des plantations d'anciennes landes établies sur des puits aux longs versants convexes. C'est bel et bien dans les vallons entaillant l'escarpement oriental du Plateau ainsi que dans les principales vallées du P.N.R. que se concentrent les forêts de pente composées de feuillus: le long de la Creuse, de la Vienne aval, de la Vézère, de la Corrèze, de la Luzège, de la Diège et, du Chavanon...



L'Autour des Palombes *Accipiter gentilis*



Parmi les douze espèces d'oiseaux falconiformes (rapaces diurnes) qui nichent sur le territoire du P.N.R., l'Autour des Palombes est sans nul doute l'une des plus méconnues. De dimensions comparables à celles d'une buse, il s'agit d'un prédateur forestier nettement plus hardi que cette dernière puisqu'il est capable de capturer des oiseaux en plein vol, y compris sous le couvert forestier. Pour cette raison, il a toujours tenu une place privilégiée dans l'estime des fauconniers. Farouche, il affectionne les hautes futaies reculées pour construire son nid volumineux, dans lequel, courant avril, la femelle pond ses œufs (en général deux ou trois). Pendant la période d'incubation, le ravitaillement de la couveuse est assuré par le mâle qui rapporte des proies variées : beaucoup de geais des chênes (*Garrulus glandarius*), des pies (*Pica pica*), grives (*Turdus sp.*), pics (*Picidae sp.*)...

A la fin du mois de juin, les jeunes de l'année s'envolent et vont contribuer au maintien de l'espèce en occupant de nouveaux territoires ou en remplaçant les adultes disparus sur des territoires occupés de longue date. Dans le Parc Naturel Régional de Millevaches, l'Autour est relativement bien représenté et sa population doit y compter entre 60 et 120 couples (4600 à 6500 couples en France). Son goût pour les vieilles et grandes futaies de feuillus est prononcé, la bonne santé de ses populations dépend donc de la conservation de ces massifs ainsi que de la tranquillité de ses sites de reproduction (la pratique de sports motorisés en dehors des pistes a été identifiée comme l'une des causes d'échec de reproduction).

Pour observer l'Autour, choisissez un belvédère surplombant l'une des nombreuses vallées couvertes de feuillus qui sillonnent le territoire (Vienne, Corrèze, Chavanon) ; là, guettez au mois de mars les parades nuptiales, aériennes et spectaculaires, de ce discret rapace.



Fleur de Gentiane des montagnes

Landes des Monédières, le Document d'Objectifs validé.

Le 20 Mars 2007, le Document d'Objectifs (Docob) des Landes des Monédières a reçu l'approbation du Comité de Pilotage qui s'était réuni pour l'occasion en la Préfecture de Tulle. La conduite de ce dossier avait été confiée au P.N.R. de Millevaches en Août 2005 et débouche à présent sur une phase d'animation qui devrait permettre la réalisation des objectifs de gestion du site. Cette nouvelle étape passera par la restauration et l'entretien des landes ainsi que par la promotion des activités économiques qui participent à la réputation et à la préservation du lieu.

Lancement des M.A.E. sur les sites Natura 2000

Les Mesures Agro-Environnementales sont un nouveau dispositif d'aides agricoles qui encourage les exploitants à pérenniser ou à développer, pendant cinq années, des pratiques favorables aux grands enjeux environnementaux parmi lesquels figure le maintien de la diversité des espèces et des habitats naturels. En 2007, les sites Natura 2000 du P.N.R. ont été parmi les premiers territoires à pouvoir bénéficier de projets agro-environnementaux. Au total en 2007, 621 ha d'espace agricole (landes, tourbières, prairies...) ont ainsi été proposés à contractualisation par 25 agriculteurs. La profession agricole, le P.N.R. et le C.R.E.N. (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) se mobilisent pour étendre le dispositif à l'ensemble des milieux remarquables du territoire.

Pâturage itinérant sur la tourbière du Longeyroux

Dans le cadre d'un Contrat Natura 2000, le C.R.E.N. du Limousin et l'U.P.R.A. Brebis Limousine (Unité de Promotion des Races Animales) remettent au goût du jour le métier de berger. Ainsi, 50 ha du site sont à nouveau pâturés par des troupeaux appartenant à des éleveurs locaux. L'Office de Tourisme de Meymac organise des sorties au cours desquelles il est possible de rencontrer le berger et son troupeau.

Renseignements :  
O.T. de Meymac : 05 55 95 18 43  
C.R.E.N. Limousin : 05 55 03 29 07  
U.P.R.A. : 05 55 95 21 13.

La cartographie des sites d'intérêt écologiques majeur continue

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central, épaulé par le C.R.E.N. du Limousin, a remis au P.N.R. au mois de mars les premières cartographies de Sites d'Intérêt Ecologique Majeur. La Tourbière de la Ferrière et celle de la Longerade, l'étang de Grattadour, les landes de Gioux et celles de Senoueix ainsi que les landes et tourbière de Giat bénéficient à présent d'un repérage des habitats naturels d'une grande qualité.

MILLEVACHES INFOS

0 810 19 23 87

www.pnr-millevaches.fr

Le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles

Remerciements : M. Guineton Maire de Monestier-Merlines, Mlle Mélanie Boyer, MM Marc Denis et Jean-Yves Boudin, M. Vincent Pierre pour Corrèze environnement, M. Philippe Raynard de l'association Pic Noir, M. Esteban Remon, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le CPIE de la Corrèze, le C.R.E.N. Limousin, les Jeunes Agriculteurs de la Creuse, la Maison de l'Eau et de la Pêche de Neuvic. Crédits photo : Olivier Villa, pp. 1B, 2, 3B, 6 ; Philippe Raynard, pp. 1CD, 3 HG & HC, 4, 8 ; Marc Denis, 5. Cartes : SIG PNR Millevaches®, BD CARTO® - IGN® - Paris - 2006 - 2005cubc00149, BD ALTI® - IGN® - Paris - 2006, Inventaire Forestier National® - mis à disposition par le Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin - 2006 - Conception : Ili communication Limoges 05 55 04 20 19 - Impression : Fabrégue - St-Yrieix La Perche

Références bibliographiques : Fischesser B., Dupuis-Tate M.-F., 1996. Le guide illustré de l'écologie. Cemagref (éd.), 319 p. ; Otto H.J., 1998. Ecologie forestière, Institut pour le Développement Forestier (éd.), 397 p. ; Rameau J.C., Gauberville C., Drapier N., 2000. Gestion forestière et diversité biologique, Institut pour le Développement Forestier (éd.), 224 p. ; Schnitzler-Lenoble A., 2002. Ecologie des forêts naturelles d'Europe. Éditions Techniques et Documentation, Paris, 272 p.

Le Parc contribue à la formation des jeunes

En 2007, le Parc a accueilli des étudiants en stage dans le cadre de projets liés à l'environnement :

Joël Bordas, B.T.S.A. Gestion des Espaces Naturels (Neuvic, 19) : synthèse de la gestion et projets de valorisation autour du site Natura 2000 «Tourbières et Fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air».

Alexandre Dupont, Master 2 Connaissance Gestion et Mise en Valeur des espaces aquatiques continentaux (Lyon II, 69) : Réflexion autour de l'organisation d'une filière bois-énergie.

Audrey-Claire Bruneau, Magister II Aménagement de l'espace et des collectivités territoriales (La Sorbonne, Paris IV) : Réflexion autour de l'organisation d'une filière bois-énergie.

Fabien Béchameil, Master II de Géographie (Limoges, 87) : Etude sur les corridors écologiques.

Cyrielle Bannwarth Master 1 I.U.P. Génie des Territoires et de l'Environnement (Besançon, 25) : Contribution au Plan de Valorisation du site des Sources de la Vienne.

Gaëtan Bourdon Master 2 Gestion de l'Environnement (Rennes II, 35) : Etude des possibilités de valorisation de landes à myrtilles.

Guillaume Cousty Master 1 Valorisation du patrimoine rural (Ahun, 23) : Projet de valorisation de la ligne de partage des eaux autour de l'une des sources de la Creuse (Mas d'Artiges).

Caroline Chambereau Licence Professionnelle Consultant Rural (Neuvic, 19) : Réflexions sur la valorisation du Site d'Intérêt Ecologique Majeur des Landes de Gioux.

L'équipe du Parc tient à remercier chaleureusement tous les stagiaires pour leur implication à ses côtés.

Pour recevoir le prochain cahier, vous pouvez :

Envoyer une carte postale à : P.N.R. de Millevaches en Limousin - Le cahier du patrimoine naturel - Place des Porrots - 19250 Meymac

Adresser un message à : cahierpatnat@pnr-millevaches.fr

En mentionnant : Qui, je désire recevoir les prochains cahiers, Qui, je désire recevoir la pochette-collection des cahiers. Sans oublier, vos noms et adresse.

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN  
Le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles  
Tél. : 05 55 67 97 90 - Fax : 05 55 67 95 30  
E-mail : info@pnr-millevaches.fr



Les Cahiers du Patrimoine Naturel

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Édito

Environnement, écologie, biodiversité... l'utilisation désormais courante de ces mots le prouve : l'espèce humaine amorce une prise de conscience historique à propos des conséquences de ses actes sur les équilibres des écosystèmes planétaires.

En dépit de cette évolution majeure des consciences, bien des défis environnementaux restent à engager ou à achever; parmi ceux-ci, la gestion durable de nos forêts, qui portent en elles l'essentiel de la biodiversité planétaire et assument d'innombrables services aux populations humaines (lutte contre l'érosion, fourniture de bois, régulation des excès météorologiques...), occupe un rang de premier plan. Face à un tel enjeu planétaire, quelle est la place d'un Parc Naturel Régional ? En premier lieu, et comme préambule à toute action, il peut œuvrer dans le but d'éduquer, de renseigner et d'informer les habitants du Parc sur la transposition locale de ce grand défi mondial. C'est bien ce à quoi contribue ce second numéro des cahiers du patrimoine naturel, qui nous expliquera qu'au-delà du seul aspect quantitatif, nos forêts sont aussi riches de leur ancienneté, des espèces qu'elles abritent et des services qu'elles nous rendent.

Christian AUDOUIN  
Président du P.N.R.

Intro

Havres de nature, les forêts sur pentes

Si la forêt du P.N.R. de Millevaches en Limousin est composée pour moitié de futaie résineuse, les feuillus deviennent en revanche prépondérants dans les secteurs les plus pentus du territoire. C'est ainsi qu'à la faveur des escarpements de faille et des vallées encaissées qui sillonnent le Plateau, l'évolution naturelle des végétations qui a suivi l'abandon par l'homme des terroirs les plus escarpés, aboutit progressivement à la constitution d'une forêt spontanée de grande valeur écologique. La Charte du Parc Naturel Régional ne s'y est d'ailleurs pas trompée puisque, parmi les 28 Sites d'Intérêt Ecologique Majeur qu'elle définit (cf. Cahier du Patrimoine n°1), trois sont majoritairement composés de forêts établies sur fortes pentes : la Forêt de la Cubesse, les Gorges de la Vézère et les Gorges du Chavanon. Ce dernier S.I.E.M. est en outre directement connecté aux 70.000 hectares du complexe forestier de la vallée de la Dordogne, l'un des plus fameux sites naturels forestiers de France. Les vallées de la Diège, de la Triouzoune et de la Luzège, trois rivières qui descendent du Plateau, contribuent elles aussi largement à la grande qualité naturaliste de cet ensemble.

En fond, héraïre sur un versant de la Corrèze de Pradines





Futaie de hêtres centenaires autour des cascades d'Auvergnolles



Forêt de ravin sur éboulis dans les gorges du Chavanoon

Enfin, des habitats forestiers originaux se développent à la faveur d'environnements physiques particuliers. Il en va ainsi de certains vallons orientés au nord et à l'est dans lesquels le micro-climat frais et humide permet à une impressionnante diversité de fougères et de mousses de pousser sur les éboulis et chaos de blocs.

### Quel avenir pour les forêts sur pentes ?

Le relatif abandon de l'exploitation forestière dans les pentes a permis le vieillissement des massifs depuis près d'un demi-siècle. Il s'en est suivi un enrichissement de l'écosystème forestier dans son ensemble qui se traduit notamment aujourd'hui par une remarquable abondance d'espèces cavernicoles mettant à profit les arbres creux pour se reproduire. Dans un contexte d'exploitation forestière qui va de nouveau croissant, l'abattage des forêts sur pentes pourrait devenir d'actualité en posant inévitablement la question de la préservation de cet écosystème. L'expérience acquise dans d'autres régions montre que les erreurs à éviter lors de l'exploitation de tels massifs sont la réalisation de coupes rases et la création de pistes, l'une comme l'autre des actions pouvant déboucher sur des glissements de terrain, une érosion accrue et une déstabilisation de l'écosystème par le surplus de lumière qui pénètre en sous-bois. En revanche, une exploitation au pied par pied ne remet pas en cause la permanence forestière sur la pente. Elle présente en outre l'avantage de pouvoir maintenir sur pied les arbres qui hébergent des nids de rapaces ou des populations de coléoptères. Sur le plan économique, ce mode d'exploitation est le plus compatible avec une production durable de bois bûche pour le chauffage et il permet de conduire les peuplements pour une meilleure valorisation des bois semi-précieux comme le merisier ou l'orme. Enfin, les propriétaires de bois de pente qui figurent dans un périmètre Natura 2000 pourront être accompagnés techniquement et financièrement par l'Etat afin que la gestion forestière qu'ils mettent en place soit la plus respectueuse possible de ce patrimoine naturel d'intérêt européen.



## les forêts sur pentes de la vallée du Chavanoon



Vue sur la vallée du Chavanoon (au loin, le massif du Sancy)

Né de la rencontre entre deux rivières, la Ramade et la Méouzette, le Chavanoon s'écoule dans une vallée encaissée, sur 43 km, avant de rejoindre la Dordogne, à quelques centaines de mètres, à l'amont du Pont d'Arpiat. Il forme une frontière naturelle entre les départements de la Corrèze et du Puy-de-Dôme. Entaillant un plateau constitué de roches métamorphiques (gneiss, micaschistes, ...) le Chavanoon forme ainsi une vallée aux pentes fortes, se terminant par des gorges dans la partie aval (commune de Saint-Etienne-au-Clos).

Au niveau des habitats, il est possible de distinguer une diversité qui compte par exemple la hêtraie à houx, la hêtraie à aspérule, la hêtraie-tiliaie sur éboulis, la chênaie acidophile, la chênaie-hêtraie neutrophile, la frêne-tiliaie des ravins, l'aulnaie-frênaie riveraine...

Dans ces habitats se rencontrent des plantes forestières parfois rares pour le Limousin comme : la dentaire pennée (*Cardamina heptaphylla*), le lis martagon (*Lilium martagon*), la laïche poilue (*Carex pilosa*), l'amélanchier (*Amelanchier ovalis*), le sceau de Salomon verticillé (*Polygonatum verticillatum*), ou bien encore, la centauree des montagnes (*Centaurea montana*).



Tapis de dentaire pennée sous futaie de hêtres

En grande partie inhabitée, cette vallée est composée de différents types de milieux : rivières, forêts, landes, prairies et mégaphorbiaies, escarpements rocheux ...

### Contact Pic Noir :

Le Pic noir  
9, av. H. de Jouvenel  
19 200 Ussel  
E-mail : picnoir@neuvic.com  
Web : http://picnoir.neuvic.com/

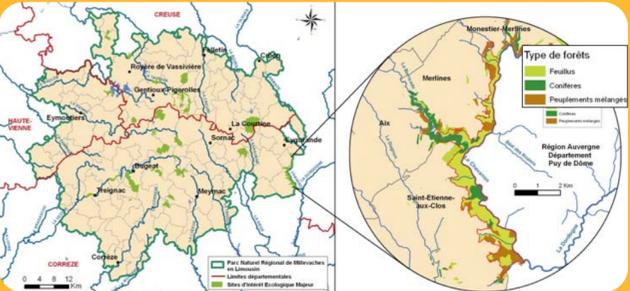


Fleur de lys martagon

Certains sont présentes en Limousin, principalement ou uniquement dans les forêts du Chavanoon comme l'adénostyle à feuilles d'alliaire (*Adenostyles alliariae*), l'actée en épi (*Actaea spicata*) ou le cirse glutineux (*Cirsium erisithales*). Ces espèces, comme d'autres citées précédemment, sont des plantes montagnardes, atteignant dans cette vallée leurs limites altitudinale inférieure et géographique de répartition pour le Massif Central.

Les forêts de pente les plus riches d'un point de vue floristique sont les forêts de ravins, installées dans des vallons très encaissés, entaillant les versants des vallées. Certains ruis alimentant le Chavanoon ont formé de tels ravins, dans lesquels se sont développés des habitats forestiers remarquables, considérés par l'Union Européenne comme des habitats d'intérêt communautaire voire prioritaires pour la conservation de la nature en Europe.

Les forêts de ravins du Chavanoon sont constituées de Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), de tilleuls à petites feuilles (*Tilia platyphyllos*) et à grandes feuilles (*Tilia cordata*), d'érable plane (*Acer platanoides*), d'orme des montagnes (*Ulmus glabra*), ... associés à une flore adaptée à des conditions écologiques très particulières : ombre, fraîcheur, humidité.



C'est le domaine des grandes fougères et d'espèces végétales comme la lunaire vivace (*Lunaria rediviva*), le scille lis-jacinthe (*Scilla lilio-hyacinthus*), la dentaire pennée (*Cardamina heptaphylla*), le pavot du Pays de Galles (*Meconopsis cambrica*), la mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), et bien d'autres. Certains ravins peuvent abriter jusqu'à 10 espèces végétales protégées en Limousin !

Différentes raisons permettent d'expliquer une telle diversité d'habitats forestiers et d'espèces végétales dans la vallée du Chavanoon.

- la diversité géologique et pédologique, avec par exemple, la présence d'affleurement de cipolin, calcaire métamorphisé, apportant un caractère neutro-alkalin au sol, dans un contexte de sols plutôt acides, favorisant ainsi la présence de plantes calciphiles (qui aiment la présence de calcaire dans le sol),
- les nombreux changements d'orientation des versants (versants chauds exposés sud s'opposant aux versants froids exposés nord, ...), liés aux directions d'écoulement du Chavanoon mais aussi, à la présence de ses affluents,
- la proximité des massifs montagneux auvergnats : un des affluents important du Chavanoon, la Clidane, est alimenté par un ruisseau prenant sa source sur le versant sud-ouest de la Banne d'Orandane (Massif du Sancy), permettant d'expliquer, probablement, l'origine des espèces végétales d'affinités montagnardes.

L'absence ou la quasi-absence de pressions humaines et notamment de gestion forestière, ce qui permet l'évolution spontanée de ces forêts depuis plusieurs décennies, voire plus pour certaines, favorisant ainsi, l'installation et le développement d'une riche flore, adaptée aux conditions stationnelles sans perturbations d'origine anthropique.



Marc Denis et Jean-Yves Boudin figurent parmi les rares praticiens de la traction animale en forêt. Leur métier se fonde non seulement sur une complicité totale avec leurs animaux, mais aussi sur une savante connaissance du milieu forestier et de l'exploitation des arbres. Rencontre avec deux bûcherons singuliers.



Traction animale en forêt

P.N.R. : A l'heure où le parc des abatteuses forestières n'a jamais été aussi important, existe-t-il une place pour le bûcheronnage manuel et le débardage à traction animale dans nos massifs boisés ?

M.D. & J.Y. B. : Le débardage à traction animale allié au bûcheronnage intervient dans une gestion durable de la forêt. Les propriétaires sensibles à ce mode de production et de gestion font appel à notre travail : propriétaires privés, conservatoires des espaces naturels, collectivités locales...

Nous sommes présents pour apporter une solution technique et économique au niveau de l'amélioration des peuplements (débardage de grumes, éclaircie sélective pure, remise en état sanitaire de la forêt, mise en andain de branches et bois non commercialisables).

Notre force réside dans notre maniabilité, notre faible encombrement, notre facilité à nous adapter aux changements de peuplements dans une même parcelle. Par conséquent il y a moins de cloisonnements d'exploitation, une sélection des tiges moins systématique...

Nous pouvons également apporter une alternative sur les peuplements à fortes pentes mais celle-ci reste occasionnelle en raison des difficultés d'exploitation.

P.N.R. : La propriété forestière limousine est connue pour être très morcelée. Cette particularité foncière est-elle un frein au développement de votre activité ?

M.D. & J.Y. B. : Elle se traduit avant tout par de faibles volumes unitaires de bois à exploiter. Notre coût journalier est moins important que celui des engins donc, même avec un faible volume mobilisé (20 à 30 stères), nous pouvons intervenir car notre coût est pris en charge par ce volume.

Après c'est à nous de regrouper plusieurs propriétaires dans un même secteur pour pouvoir commercialiser les bois. Sinon le propriétaire forestier nous fait intervenir en tant que simple prestataire de service et garde le bois pour sa propre consommation (bois de chauffage, grumes sciabiles, piquets...).

P.N.R. : Dans la mesure où votre profession est réputée comme étant respectueuse des écosystèmes, intervenez-vous sur des sites naturels remarquables ?

M.D. & J.Y. B. : Nous intervenons sur des sites naturels remarquables. Nous répondons à leur demande ce qui peut nous amener à créer du matériel afin de résoudre des problèmes techniques.

Par exemple, le conservatoire naturel de Picardie souhaitait réhabiliter des marais inexploités depuis 30 ans afin de retrouver une flore et une faune spécifique. Sur ces marais une végétation spontanée avait poussé, composée principalement de bouleaux et de saules. Le travail demandé consistait à exploiter les bois tout en ne laissant aucun rémanent. La place de dépôt était éloignée : 500 mètres.

Pour satisfaire leur demande, nous avons créé un porteur hippomobile (châssis avec 6 roues) en partenariat avec un forgeron spécialisé dans la traction animale, plus des braseros hippomobiles. Grâce au porteur nous avons acheminé le bois (environ 200 stères) jusqu'à la place de dépôt et nous avons effectué le brûlage des rémanents sans détériorer la banque de semences présente dans le sol du marais. Nos résultats techniques ont été très appréciés par les responsables.

A ce jour nous intervenons sur un chantier de longue durée (5 ans) à l'île d'Oléron, pour l'ONF qui souhaite procéder à une éclaircie de pins maritimes sur de vieilles dunes. Les objectifs y sont multiples : production, environnement, attentes sociale et récréative.

P.N.R. : Avec le développement de la filière bois-énergie, la ressource en bois feuillus risque d'être de plus en plus mise à contribution pour le chauffage individuel et collectif. De quelle manière votre activité pourra-t-elle s'adapter à une telle évolution ?

M.D. & J.Y. B. : En raison d'une demande croissante de la part de propriétaires qui souhaitent améliorer leurs parcelles feuillues en évitant une coupe rase, nous sommes dans une phase de modernisation qui se traduit par l'acquisition de nouveau matériel : porteur hippomobile, fendeur, grue fixe...

Nous pouvons désormais satisfaire petits et gros propriétaires forestiers avec toutefois des limites techniques et économiques comme tout outil. A ce jour nous menons une expérimentation chez un propriétaire pour sa propre consommation ; le travail consiste à réunir en andain des branches et bois non commercialisables dans un peuplement mené en éclaircie. Ces rémanents sont valorisés en plaquettes pour le chauffage.

P.N.R. : Du côté des investissements, l'emploi du bûcheronnage manuel associé au débardage à traction animale entraîne-t-il un surcoût d'exploitation ?

M.D. & J.Y. B. : Il faut comparer ce qui est comparable. Si la mécanisation ne répond pas à une demande particulière

pour diverses raisons (zone humide, forte densité de peuplement, gestion en futaie irrégulière, éclaircie tardive - facteur d'élancement hauteur/diamètre trop élevé -...), il ne peut pas y avoir de comparaisons.

Si nous travaillons dans les mêmes conditions techniques, le débardage à traction animale associé au bûcheronnage manuel peut entraîner un surcoût d'exploitation de 20 %. Celui-ci reste couvert par la vente du bois et il aboutit à un meilleur résultat sylvicole. De plus nous souhaitons rappeler que l'outil le plus performant en débusquage de perches en grande longueur est le cheval (source : étude du Centre Technique du Bois et de l'Ameublement).

Contacts :  
Marc Denis  
Villevalaix  
87 120 Sainte-Anne- Saint-Priest  
05 55 69 43 13

Jean-Yves Boudin  
Le Grand Bueix  
87 130 Linards  
06 63 47 55 28

Et le débardage animal, c'est aussi une formation proposée aux étudiants du Lycée forestier de Meymac, qui pourront en diffuser l'emploi au cours de leurs futures expériences professionnelles...